

**MAGNY-SUR-TILLE.** La quatrième classe avait été ouverte en 2009.

# Une classe à sauvegarder

Face à la décision de l'inspection académique de fermer une classe à la rentrée, parents d'élèves et élus restent plus que jamais mobilisés.

**P**our protester contre la fermeture de la quatrième classe de l'école de Magny-sur-Tille, les parents d'élèves ont investi les locaux avant la fin des cours vendredi soir et ont cadenassé le portail de sortie retenant enfants et enseignants. Ils veulent ainsi montrer leur colère contre l'arrêté de l'inspection académique de Côte-d'Or qui a décidé de supprimer le quatrième poste à l'école élémentaire. Le maire Nicolas Bourny et ses adjoints sont venus sur place pour apporter leur soutien tout en appelant à manifester dans le respect des institutions.

## Plus d'élèves qu'en 2009

Dans son discours, le maire a rappelé que la municipalité demande elle aussi une entrevue avec l'inspectrice d'académie pour revoir cette décision qu'ils qualifient d'incohérente et injuste à bien des égards : « la quatrième classe a été ouverte en sep-



Les parents d'élèves ont investi les locaux avant la fin des cours et cadenassé le portail de sortie retenant enfants et enseignants. Photo SDR

tembre 2009 avec 78 élèves et, deux années après, avec les mêmes règles, elle serait fermée alors que nous justifions de 84 élèves pour la rentrée prochaine et finissons cette année avec 86 élèves. Nous avons investi 150 000 € en bâtiments et, chaque année depuis cinq ans, l'école termine avec des effectifs supérieurs à la rentrée du fait du renouvellement et du dynamisme du village ».

L'arrêté de l'inspection aca-

démique prévoit la possibilité d'ajustement (abandon de fermeture...) au regard des évolutions des effectifs prévisionnels et des inscriptions définitives d'élèves, sauf que ces dernières années cette "revoyure" s'effectuait en juin alors qu'elle est prévue seulement à la rentrée de septembre 2011 pour cette fois.

## Des parents déterminés

Ce qui fait réagir parents et élus qui craignent seulement un effet d'annonce non suivi

de véritable mesure et qui relèvent aussi la difficulté de préparer une rentrée de qualité à trois classes.

Rappelant que le droit d'accès à un service public par les usagers doit s'exercer avec égalité et fort des 84 élèves en prévision, bien au-dessus du seuil minima de 78, parents et élus sont déterminés pour conserver leur quatrième classe : dans l'attente d'une entrevue, ils restent mobilisés et envisagent d'autres actions. Affaire à suivre...